



Toulouse, le 3 février 2016

Communiqué de presse

Le préfet de région, Pascal Mailhos, et la Présidente du Conseil régional Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Carole Delga, se réjouissent de la décision que vient de prendre le Secrétaire d'État en charge des transports pour le choix du tracé de la Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan.

Le tracé et les sites des gares nouvelles de la ligne nouvelle entre Montpellier et Perpignan avaient été présentés aux partenaires cofinanceurs lors du dernier comité de pilotage du 23 juin 2015.

Après avoir tenu compte de la consultation formelle des acteurs organisée durant l'été, le ministre a arrêté sa décision qui donne les orientations pour la conduite de l'enquête d'utilité publique :

- Un tracé d'une largeur de 100 à 120 mètres,
- Une ligne nouvelle apte à accueillir à la fois les trains de voyageurs et des trains de marchandises entre Montpellier et Béziers, entre Rivesaltes et Toulouges dans la plaine du Roussillon,
- Deux gares nouvelles : une à Béziers sur le site dit « A75 profil haut » et une à Narbonne sur le site dit « Pont des Charettes ».

Dès aujourd'hui, Pascal Mailhos et Carole Delga s'engagent résolument aux côtés de SNCF Réseau pour préparer le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et poursuivre la concertation avec l'ensemble des acteurs des territoires concernés par ce projet.

Ils réuniront un comité de pilotage des cofinanceurs avant l'été 2016.

Contact presse :

- Préfecture de région : Sophie LESAFFRE - 05 34 45 38 31
- Conseil régional : Laurianne PERIE-05 61 33 53 39